



le jeudi 5 septembre 2019.

Requête de Philippe Corin 7 Allée Les Marguerites  
BARBIN

- Que l'ensemble de ma parcelle cadastrée section AH n° 324 pou 24e 15ca soit classée intégralement en Zone Na. et non divisée comme l'indique le projet en N et Na. Si cela est lié à la présence d'arbres à protéger je ne vois pas alors pourquoi d'autres parcelles alentours ne sont pas pareillement concernées.
- Qu'il y ait continuité de zonage avec le terrain voisin au sud qui lui est intégralement en Na.
- Pour quelle raison y a-t-il cette différence de classement ? Quels arguments ? Cela ne me paraît pas cohérent.

Philippe Corin

